



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



CAMPAGNE D'EMPLOIS ENSEIGNANTS TEMPS PARTAGE 2ND DEGRE 2025

L'ensemble des fonctions doivent être considérées comme pouvant être déclinées au féminin comme au masculin.

ETABLISSEMENT : Université de Montpellier

COMPOSANTE : Faculté d'éducation

SITE : Montpellier

EMPLOI N° 0062 : Enseignant du second degré PRCE / PRAG

DISCIPLINE : Sciences de la Vie et de la Terre

PROFIL : Emploi affecté à la Faculté d'éducation, site de Montpellier, pour enseigner et pour former à l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre.

Contexte :

Composante de l'Université de Montpellier, la Faculté d'Éducation (FDE) est une Unité de Formation et de Recherche (UFR) issue de l'ex-IUFM qui dispense des enseignements dans cinq sites départementaux. La FDE met en œuvre plusieurs mentions des masters MEEF (premier degré, encadrement éducatif, pratiques et ingénierie de la formation) et participe, en partenariat avec les UFR disciplinaires, à la mise en œuvre de la mention second degré dans le cadre de l'INSPE. La FDE porte également d'autres formations : licence générale « Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », Parcours Préparatoire au Professorat des écoles, licences professionnelles, masters Sciences de l'éducation formant des médiateurs, des animateurs et des formateurs.

Pour des interventions en licence générale Pluridisciplinarité et métiers de l'éducation et de l'enseignement et parcours « Cours Métiers de l'Enseignement en Sciences de la Vie et de la Terre », en Master MEEF premier degré et MEEF Sciences de la Vie et de la Terre, et dans le D.I.U. Formation des Professeurs des écoles stagiaires à mi-temps, la Faculté d'Éducation recrute, pour le site de Montpellier, deux enseignants à temps partagé.

Les enseignants à temps partagé restent titulaires de leur poste dans le second degré. Ils accomplissent un mi-temps dans leur établissement et un mi-temps à la Faculté. La moitié de leur salaire est pris en charge par l'Université de Montpellier. Leur recrutement se fait conjointement avec le rectorat. Ils sont affectés, à titre provisoire, à mi-temps, à l'université, pour une année. Le service annuel dû s'élève à 192 heures TD auxquelles s'ajoutent la surveillance et la correction des examens ainsi que la participation à diverses réunions. Pour la partie de leur activité réalisée à l'Université, ils sont placés sous l'autorité du directeur de la Faculté d'éducation qui arrête leur service. Ils exercent en fonction du calendrier universitaire distinct du calendrier scolaire. Le recrutement est annuel. Il peut être reconduit en fonction des besoins.

Les enseignements seront réalisés sur le site de Montpellier, lieu de la résidence administrative de la personne recrutée. Ils peuvent inclure des interventions ponctuelles sur les autres sites de la FDE. Le service peut également être complété par des interventions en formation continue dans le cadre du Plan académique de Formation du rectorat pour des actions de formation déléguées à la composante, ou dans des UE à caractère pluridisciplinaire.

Missions principales :

Les besoins en enseignement pour ces postes relèvent principalement des différentes dimensions de l'enseignement des SVT et de la didactique des SVT en licence et master. Dans ce cadre, la personne recrutée aura à prendre en charge des enseignements au sein de la licence Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, du master MEEF premier degré (cours disciplinaires, didactiques et transversaux, préparation aux concours, formation au métier...), du master MEEF 2nd degré SVT (enseignements de la didactique et de l'épistémologie des SVT), des UE de préprofessionnalisation de la licence CME-SVT, mais aussi de la formation des enseignants stagiaires à mi-temps. Il s'agit de mettre en œuvre les enseignements tels qu'ils sont définis par les fiches descriptives des Unités d'Enseignement qui composent les parcours. La personne recrutée participera aussi aux évaluations (organisation, conception de sujets, corrections) en lien avec ces enseignements. Elle aura également en charge l'accompagnement pédagogique et didactique des stages (tutorat universitaire) et assurera dans ce cadre des visites des étudiants en stage. Ces visites se déroulent généralement dans l'Hérault et le Gard, mais peuvent être effectuées sur l'ensemble de l'académie pour le second degré et se déroulent dans l'Hérault pour le premier degré.

On attend de la personne recrutée, comme membre du département Sciences et Technologies, qu'elle s'implique dans l'équipe disciplinaire pluri-catégorielle (enseignants du premier et du second degré, formateurs associés et professionnels, enseignants-chercheurs). Elle travaillera en collaboration avec les équipes pédagogiques des parcours SVT et notamment les autres enseignantes et enseignants de la faculté d'Éducation et de la faculté de sciences de l'Université de Montpellier, ainsi qu'avec le réseau des professionnelles et professionnels qui participent à la formation pour les masters MEEF (PFA, inspectrices et inspecteurs). Elle sera ainsi amenée à participer à des réunions sur la mise en œuvre de la formation, à des jurys...

Elle pourra également intervenir dans des UE non spécifiquement disciplinaires ou dans l'encadrement des mémoires. À ce titre, des activités liées à la recherche seront prises en compte.

Détail des missions :

- Mise en œuvre de cours et TD tels qu'ils sont décrits dans les fiches descriptives des Unités d'Enseignement ;
- Préparation et correction des évaluations, saisie des notes ;
- Travail en lien avec le département Sciences de la Faculté d'Éducation ;
- Travail en équipe pluridisciplinaire et pluri-catégorielle au sein du site de Montpellier pour la mise en œuvre des UE interdisciplinaires ;
- Visites et accompagnement de stagiaires ;
- Encadrement de mémoires.

Responsabilités administratives et pédagogiques :

La personne recrutée pourra également être amenée à prendre en charge des responsabilités administratives et pédagogiques au sein de son département disciplinaire.

Compétences requises

- Maîtrise des connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques en lien avec l'enseignement dans le premier et le second degré ;
- Expérience de la formation d'enseignants souhaitable (tutorat d'enseignants stagiaires, formation continue...) pouvant être attestée, par exemple, par l'obtention du CAFFA ou du CAFIPEMF ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Connaissance du premier degré et du CRPE souhaitable ;

- Capacité à mettre en œuvre des approches pédagogiques reposant sur la mise en activité des étudiants ;
- Niveau master souhaitable (et notamment master en lien avec les sciences de l'éducation, la didactique des sciences ou la formation de formateurs). Une expérience en recherche sera appréciée : participation à une équipe de recherche, doctorant, docteur (etc.).

Informations complémentaires :

Une résidence administrative à proximité du site est vivement souhaitable.

Lieu d'exercice : Site de Montpellier de la Faculté d'Éducation (UM)

Contacts :

Directeur des études : Jean-Michel MEYRE

Courriel : jean-michel.meyre@umontpellier.fr

Tel : 04 67 61 82 41

Responsable département : Antonin BOYER

Courriel : antonin.boyer@umontpellier.fr

Tel : 04 68 85 15 17

Site de la Faculté d'éducation : <https://fde.umontpellier.fr/>

Modalités de candidature :

Adresser une lettre de motivation à Mme la Directrice de la Faculté d'éducation (3500 signes espaces compris maximum), un CV (4 pages maximum) et le dernier rapport d'inspection, **avant le 04 avril à 12h00** à l'adresse suivante : fde-pilotage-rh@umontpellier.fr

Avertir l'autorité hiérarchique (chef d'établissement) de l'acte de candidature (en indiquant le profil d'emploi) pour information et avis donné à l'inspection.

Les candidats retenus pour une audition, qui aura lieu **entre le 14 avril et le 07 mai**, seront informés par courriel.